

Date: Le 19 juillet 2017 a 19H00

Lieu: MORDELLES

Rédacteur: Mr LE COSTOVEC Jean-François

Après convocation de ses membres, l'Assemblée Générale Ordinaire (ci-après « l'Assemblée ») s'est réunie au siège social de l'Association MULTIGAMERZONE situer au 25 rue des genets, 35310 MORDELLES

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents en entrant en séance, ce tant en leur nom personnel qu'en tant que mandataire.

Étaient présents deux membres de l'Association sur un total de deux membres.

Le nombre total de voix étant ainsi de deux, le quorum prévu par l'article 3 des statuts est atteint. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Mr LE COSTOVEC Jean-François, Président de l'Association. Le secrétariat de l'Assemblée est assuré par Mme COÏC MORGANE, Secrétaire de l'Association.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de l'Association ;

IL EST PASSE A L'EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :

I. Transfert du siège social de l'Association

Le Président rappelle les raisons qui ont amené l'Association à choisir un nouveau siège social :

Suite déménagement du président de l'association (Mr LE COSTOVEC Jean-François)

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide de transférer le siège social de l'Association à l'adresse suivante :

6 rue Paul Porteu, 36160 TALENSAC

Le Président soumet alors le transfert du siège social de l'Association au vote de l'Assemblée.

Le transfert du siège social de l'Association est adopté à l'unanimité.

Les statuts de l'Association seront modifiés en conséquence.

III. Questions diverses

Aucune remarque ni question posé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Association ne demandant la parole, la séance est levée à 19h20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

La feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

MORDELLES, le 19 juillet 2017

Le Président



Le Secrétaire



Mr LE COSTOVEC Jean-François
6 rue Paul Porteu
35160 TALENSAC

Objet : attestation de domiciliation

Je soussigné Mr LE COSTOVEC Jean-François, Habitant au 6 rue Paul Porteu, 35160 TALENSAC accepte la domiciliation et l'établissement du siège social de l'Association : MULTIGAMERZONE à l'adresse précisée ci-dessus.

Fait à TALENSAC le 19 juillet 2017

MR LE COSTOVEC Jean-François

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-François Le Costovec', written in a cursive style.

MULTIGAMERZONE
25 rue des genêts
35310 MORDELLES

Objet : composition du Bureau de l'association MULTIGAMERZONE

Je, soussigné(e) MR LE COSTOVEC Jean-François, Président de l'Association : MULTIGAMERZONE, atteste que le bureau de ladite Association se compose des membres suivants :

MR LE COSTOVEC Jean-François
Né(e) à Rennes (35) le 11 juin 1984;
De nationalité Française ;
Demeurant au [Adresse complète]6 rue Paul Porteu, 35160 TALENSAC
Exerçant la profession de sans emplois

En qualité de Président.

Mme COÏC Morgane
Né(e) à Ploermel (56) le 17 novembre 1982 ;
De nationalité Française ;
Demeurant au [Adresse complète]6 rue Paul Porteu, 35160 TALENSAC
Exerçant la profession de Opératrice de Production ;

En qualité de Trésorier.

Mme COÏC Morgane
Né(e) à Ploermel (56) le 17 novembre 1982 ;
De nationalité Française ;
Demeurant au [Adresse complète]6 rue Paul Porteu, 35160 TALENSAC
Exerçant la profession de Opératrice de Production ;

En qualité de Secrétaire.

Fait à MORDELLES le 19 juillet 2017

Le président

Le Secrétaire et Le Trésorier

